



Aigrette garzette

© E. Laucher

AIGRETTE GARZETTE



Egretta garzetta
Little Egret / Seidenreiher

Nicheur sédentaire - Migrateur - Hivernant

L'aigrette est l'un des oiseaux les plus visibles dans les marais, où sa **blancheur immaculée** frappe immédiatement l'œil. Elle doit son nom aux deux ou trois longues plumes effilées (appelées aigrettes) qu'elle arbore fièrement derrière la tête en période nuptiale.

Pour se nourrir, elle arpente à **pas lents et mesurés** les marais salants, mais aussi l'estran rocheux à marée basse. C'est là qu'elle capture d'un habile coup de bec des petits poissons et des crevettes. Parfois, elle débusque ses proies en agitant l'eau d'une vibration nerveuse de ses **doigts jaune vif**, qui contrastent avec la noirceur de ses pattes.

L'espèce niche en colonies bruyantes et débordantes de vie dans de grands arbres (trois colonies sur l'île), souvent en compagnie des hérons cendrés.

La ponte intervient entre avril et juin et les trois à quatre œufs sont couvés par

les deux conjoints pendant une vingtaine de jours. Âgés de 3 semaines environ, les jeunes s'aventurent hors du nid mais ne volent qu'à 40 jours. Ils reviennent dormir chaque soir dans la colonie natale encore quelques semaines après l'envol.

L'espèce est apparue sur Ré au milieu des années 1970, comme en de nombreux points de la façade atlantique française, suite à un afflux d'oiseaux vraisemblablement chassés d'Espagne par les sécheresses successives. La première nidification est intervenue en 1984 (un couple). Les effectifs ont ensuite rapidement augmenté (maximum 275 couples en 1994) pour se stabiliser autour de 200-250 couples ces dernières années.

En automne et en hiver, plusieurs dortoirs nocturnes, situés également dans des arbres et partagés avec les hérons cendrés et les ibis sacrés, regroupent entre 500 et 1 500 individus selon les mois et les années. Cette variabilité des effectifs est liée généralement à des conditions climatiques particulières (vagues de froid notamment), qui provoquent alors une forte mortalité et/ou un exode d'une partie de la population.



J F M A M J J A S O N D



Aigrette garzette

© E. Laucher

CYGNE TUBERCULÉ



Cygnus olor
Mute Swan / Höckerschwan

Nicheur sédentaire - Migrateur erratique

Le cygne ne pose aucun problème d'identification, aussi bien posé sur l'eau qu'en vol, où son envergure imposante (jusqu'à 2,20 mètres) et son long cou tendu frappent d'emblée, tout autant que sa **blancheur immaculée** (sauf les jeunes de l'année, généralement gris-brun).

Très territorial, voire agressif au moment de la reproduction, c'est au sol que le couple (généralement uni pour la vie) construit un nid volumineux. La ponte (cinq à sept œufs) est déposée surtout en avril. Avant d'atteindre leur maturité sexuelle, à l'âge de 3 ou 4 ans, les jeunes issus de différentes familles se regroupent et forment des groupes d'« adolescents » çà et là dans les marais.

L'aire géographique d'origine du cygne tuberculé couvrirait sans doute le nord et l'est de l'Europe. Au cours des siècles, en raison d'une tradition aristocratique venue d'Angleterre, des cygnes furent introduit

sous nos latitudes. Leurs facultés d'adaptation leur ont permis de coloniser de nombreux plans d'eau d'Europe de l'Ouest et de France notamment.

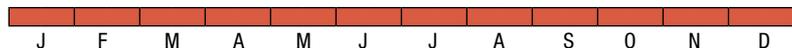
Autrefois très rare sur Ré, l'espèce y est présente depuis la fin des années 1990 (premier couple nicheur en 1999). Désormais, 15 à 20 couples nicheurs ou cantonnés fréquentent les eaux douces des stations d'épuration, mais aussi les vasais* des marais salants. En hiver, entre 100 et 150 individus sont présents.



Cygne tuberculé
© H. Roques

Cygne tuberculé

© E. Laucher



Cygne noir

© H. Roques



Cygne noir
© L. Drion

CYGNE NOIR



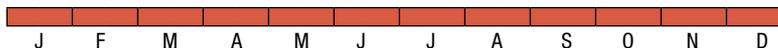
Cygnus atratus
Black Swan / Schwarzchwan

Nicheur sédentaire

Légèrement plus petit que le cygne tuberculé, le cygne noir (1,80 mètre d'envergure pour un poids de 5-6 kg) est facilement reconnaissable avec son **plumage noir et son bec rouge**. En vol, ses longues ailes noires et blanches sont nettement visibles. Originaire d'Australie et de Tasmanie, il a été introduit en Europe comme oiseau d'ornement, notamment dans les parcs zoologiques et les jardins publics. Certains, échappés de captivité, ont fait souche dans plusieurs régions françaises.

Ainsi, quelques individus totalement libres et volants sont présents sur l'île depuis le début des années 2000 (2 à 3 couples nicheurs en 2016). Ils sont visibles principalement dans les marais bordant le Fier d'Ars.

Ayant conservé l'instinct de leurs ancêtres australiens qui nichent en hiver (les saisons étant inversées dans l'hémisphère Sud), les oiseaux « rétais » se reproduisent fréquemment en automne et même au cœur de l'hiver. La mortalité des jeunes est alors importante en raison de la prédation ou des intempéries.



AVOCETTE ÉLÉGANTE



Recurvirostra avosetta
Avocet / Säbelschnäbler

Nicheur - Migrateur - Hivernant

Malgré une vigilance constante, l'avocette se montre assez peu farouche lorsqu'elle n'est pas inquiétée. Toujours posée en évidence dans l'eau ou sur la terre ferme des marais salants, elle cohabite fréquemment avec l'échasse blanche en période de reproduction.

Son identification ne pose pas de problème majeur : **plumage blanc bariolé de noir, pattes gris-bleu et surtout long bec fin nettement retroussé vers le haut.**

Elle se nourrit en eau peu profonde, où ce bec si particulier lui permet de balayer latéralement la surface de la vase à la recherche de petits crustacés et de larves d'insectes aquatiques.

C'est surtout en avril que les couples se cantonnent pour nicher dans les marais. Souvent établies en petites colonies, les avocettes installent leur nid à même le sol sur un petit îlot. Les quatre œufs sont couvés par les deux conjoints entre vingt-trois et vingt-cinq jours. Comme chez l'échasse,



Avocette élégante sur son nid

© H. Roques



les poussins quittent le nid dès la naissance et se nourrissent seuls sur un territoire propre à la famille, que les parents défendent ardemment contre tout intrus. Les jeunes sont indépendants à l'âge d'un mois et demi environ.

Apparue sur Ré en tant que nicheuse au début des années 1970 (avant 1950, elle ne nichait en France que sur le littoral méditerranéen), l'avocette a vu ses effectifs augmenter sensiblement, passant par exemple de 20-25 couples en 1975 à 220 couples au maximum en 2004.

En hiver, bien que présentes en nombre important (600 à 1 000 individus), les avocettes ne sont pas d'observation aisée. À cette saison, elles se concentrent sur le Fier d'Ars à marée basse et vont se réfugier dans la Réserve naturelle à marée haute, dans des bassins inaccessibles au public.

Sur l'île, cette espèce fait l'objet d'un suivi particulier. Depuis plusieurs années, des dizaines de poussins ont ainsi été marqués à l'aide de bagues de couleur afin d'étudier leurs déplacements.



Avocette élégante

© H. Roques



AVOCETTE ÉLÉGANTE



Recurvirostra avosetta
Avocet / Säbelschnäbler

Nicheur - Migrateur - Hivernant

Malgré une vigilance constante, l'avocette se montre assez peu farouche lorsqu'elle n'est pas inquiétée. Toujours posée en évidence dans l'eau ou sur la terre ferme des marais salants, elle cohabite fréquemment avec l'échasse blanche en période de reproduction.

Son identification ne pose pas de problème majeur : **plumage blanc bariolé de noir, pattes gris-bleu et surtout long bec fin nettement retroussé vers le haut.**

Elle se nourrit en eau peu profonde, où ce bec si particulier lui permet de balayer latéralement la surface de la vase à la recherche de petits crustacés et de larves d'insectes aquatiques.

C'est surtout en avril que les couples se cantonnent pour nicher dans les marais. Souvent établies en petites colonies, les avocettes installent leur nid à même le sol sur un petit îlot. Les quatre œufs sont couvés par les deux conjoints entre vingt-trois et vingt-cinq jours. Comme chez l'échasse,



Avocette élégante sur son nid

© H. Roques



les poussins quittent le nid dès la naissance et se nourrissent seuls sur un territoire propre à la famille, que les parents défendent ardemment contre tout intrus. Les jeunes sont indépendants à l'âge d'un mois et demi environ.

Apparue sur Ré en tant que nicheuse au début des années 1970 (avant 1950, elle ne nichait en France que sur le littoral méditerranéen), l'avocette a vu ses effectifs augmenter sensiblement, passant par exemple de 20-25 couples en 1975 à 220 couples au maximum en 2004.

En hiver, bien que présentes en nombre important (600 à 1 000 individus), les avocettes ne sont pas d'observation aisée. À cette saison, elles se concentrent sur le Fier d'Ars à marée basse et vont se réfugier dans la Réserve naturelle à marée haute, dans des bassins inaccessibles au public.

Sur l'île, cette espèce fait l'objet d'un suivi particulier. Depuis plusieurs années, des dizaines de poussins ont ainsi été marqués à l'aide de bagues de couleur afin d'étudier leurs déplacements.



Avocette élégante

© H. Roques



Bécasseau variable
en plumage d'hiver

© L. Couzi



Bécasseaux variables

© J. Gernigon



BÉCASSEAU VARIABLE



Calidris alpina
Dunlin / Alpenstrandläufer

Migrateur - Hivernant

De la taille d'un étourneau, le bécasseau variable est le plus abondant de nos échassiers de rivage. Il se nourrit de vers de vase, de petits crustacés et de petits mollusques en sondant la vase avec son **bec assez long et légèrement arqué**. Comme l'adjectif « variable » de son nom l'indique, son plumage prend des aspects différents selon les saisons. En période nuptiale (printemps et été), le dos est roux et noir et la poitrine blanchâtre, ornée

d'une **tache ventrale noire**. Bien que l'espèce ne niche pas sur Ré, ce plumage s'observe régulièrement chez certains individus en route vers leurs sites de nidification nordiques (en avril-mai) ou chez ceux descendant vers le sud (de la mi-juillet à septembre) après avoir niché dans le Grand Nord.

En automne et en hiver, la tache noire disparaît pour laisser place à un ventre grisâtre vaguement rayé. Ce plumage plus discret et plus terne est de loin le plus fréquent sur l'île, car le « BV » est avant tout un visiteur d'hiver, en provenance de Scandinavie, de Russie, du Groenland et des îles Britanniques.

En hiver, entre 8 000 et 13 000 individus sont dénombrés sur l'île. Fuyant la marée montante qui recouvre leurs terrains de chasse, ils quittent progressivement les vasières pour trouver refuge dans la Réserve naturelle, où ils se concentrent en attendant la marée basse suivante. Des **envols groupés spectaculaires** et virevoltants, comprenant souvent des milliers d'individus, sont alors visibles depuis les abords de la Réserve.

D'autres espèces de bécasseaux s'observent régulièrement sur l'île au moment de leurs migrations ou en hivernage (voir pages suivantes).



Bécasseau variable
en plumage nuptial

© J. Gernigon





OÙ VOIR LES OISEAUX SUR L'ÎLE DE RÉ

1 et 2 Réserve naturelle de Lilleau des Niges et Maison du Fier
 Gérée par la LPO aux Portes-en-Ré, la **Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges** **1** (voir pages 106-107) présente deux milieux caractéristiques : des anciens marais salants entourés de bosses* herbeuses sur la partie terrestre et une succession de vasières et de prés salés recouverts à marée haute sur la partie maritime. La superficie étant restreinte (230 ha), l'accès dans la Réserve n'est pas autorisé, mais une piste cyclable et un chemin la longent sur une belle portion (stationnez la voiture sur le parking de la Maison du Fier).
 Au printemps et en été, les observations se font de préférence le matin ou dans la soirée. Parmi les nicheurs, le tadorne de Belon, l'échasse blanche, l'avocette élégante, la sterne pierregarin, le busard des roseaux et la gorgebleue sont les plus caractéristiques. De septembre-octobre à mars, de nombreux migrateurs et hivernants (petits échassiers de rivage, bernaches, canards, spatules) utilisent le site comme reposoir de marée haute. À cette époque, l'idéal est de venir observer deux heures avant ou après la marée haute.



Réserve naturelle
de Lilleau des Niges
© H. Roques

Non loin de la Réserve, la **Maison du Fier** **2**, également gérée par la LPO et située dans l'ancien hangar à sel du vieux port des Portes, propose des expositions sur la faune, la flore et le patrimoine naturel de l'île. Des bornes pédagogiques, une salle de projection et une boutique nature sont également à la disposition du public.
 De nombreuses activités de découverte sont proposées tout au long de l'année (possibilité de louer des jumelles).
 Pour tout renseignement concernant les activités et les horaires d'ouverture : Tél. : 05 46 29 50 74 et <http://ile-de-re.lpo.fr>



Goéland brun
© H. Roques

INDEX DES NOMS SCIENTIFIQUES

<i>Accipiter gentilis</i>38	<i>Chlidonias niger</i>79	<i>Motacilla flava</i>90
<i>Accipiter nisus</i>38	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> 67	<i>Numenius arquata</i>58
<i>Actitis hypoleucos</i>62	<i>Circus aeruginosus</i>35	<i>Numenius phaeopus</i>59
<i>Alca torda</i>80	<i>Cisticola juncidis</i>97	<i>Oenanthe oenanthe</i>96
<i>Alcedo atthis</i>87	<i>Columba palumbus</i>81	<i>Otus scops</i>84
<i>Anas acuta</i>27	<i>Cygnus atratus</i>19	<i>Pandion haliaetus</i>39
<i>Anas clypeata</i>28	<i>Cygnus olor</i>18	<i>Phalacrocorax carbo</i>9
<i>Anas crecca</i>29	<i>Egretta garzetta</i>10	<i>Philomachus pugnax</i>65
<i>Anas penelope</i>25	<i>Emberiza schoeniclus</i>101	<i>Platalea leucorodia</i>15
<i>Anas platyrhynchos</i>26	<i>Falco peregrine</i>39	<i>Pluvialis squatarola</i>51
<i>Anser anser</i>20	<i>Falco subbuteo</i>37	<i>Podiceps cristatus</i>7
<i>Anthus campestris</i>94	<i>Falco tinnunculus</i>36	<i>Podiceps nigricollis</i>6
<i>Anthus pratensis</i>94	<i>Fulica atra</i>40	<i>Recurvirostra avosetta</i>46
<i>Ardea cinerea</i>13	<i>Gavia immer</i>4	<i>Rissa tridactyla</i>69
<i>Arenaria interpres</i>66	<i>Haematopus ostralegus</i>41	<i>Saxicola torquata</i>95
<i>Asio otus</i>83	<i>Himantopus himantopus</i>45	<i>Somateria mollissima</i>31
<i>Athene noctua</i>85	<i>Hydrocoloeus minutus</i>69	<i>Sterna hirundo</i>76
<i>Branta bernicla</i>22	<i>Larus argentatus</i>70	<i>Sterna sandvicensis</i>78
<i>Branta canadensis</i>21	<i>Larus canus</i>75	<i>Sternula albifrons</i>79
<i>Bubulcus ibis</i>14	<i>Larus fuscus</i>73	<i>Streptopelia turtur</i>82
<i>Buteo buteo</i>34	<i>Larus marinus</i>74	<i>Sylvia communis</i>98
<i>Calidris alba</i>53	<i>Larus melanocephalus</i>68	<i>Tachybaptus ruficollis</i>5
<i>Calidris alpina</i>54	<i>Larus michahellis</i>72	<i>Tadorna tadorna</i>24
<i>Calidris canutus</i>57	<i>Limosa lapponica</i>60	<i>Threskiornis aethiopicus</i>15
<i>Calidris ferruginea</i>57	<i>Limosa limosa</i>61	<i>Tringa erythropus</i>64
<i>Calidris maritima</i>56	<i>Linaria cannabina</i>100	<i>Tringa nebularia</i>64
<i>Calidris minuta</i>56	<i>Luscinia svecica</i>92	<i>Tringa ochropus</i>65
<i>Caprimulgus europaeus</i>89	<i>Melanitta nigra</i>30	<i>Tringa totanus</i>63
<i>Carduelis carduelis</i>99	<i>Mergus serrator</i>31	<i>Tyto alba</i>86
<i>Charadrius alexandrinus</i>50	<i>Milvus migrans</i>33	<i>Upupa epops</i>88
<i>Charadrius dubius</i>49	<i>Morus bassanus</i>8	<i>Uria aalge</i>80
<i>Charadrius hiaticula</i>48	<i>Motacilla alba</i>91	<i>Vanellus vanellus</i>52

INDEX DES NOMS FRANÇAIS

Aigrette garzette.....10	Courlis corlieu.....59	Hibou moyen duc.....83
Autour des palombes.....38	Cygne noir.....19	Hûtrier pie.....41
Avocette élégante.....46	Cygne tuberculé.....18	Huppe fasciée.....88
Balbuzard pêcheur.....39	Échasse blanche.....45	Ibis sacré.....15
Barge à queue noire.....61	Éider à duvet.....31	Linotte mélodieuse.....100
Barge rousse.....60	Effraie des clochers.....86	Macreuse noire.....30
Bécasseau cocorli.....57	Engoulevent d'Europe.....89	Martin-pêcheur d'Europe.....87
Bécasseau maubèche.....57	Épervier d'Europe.....38	Milan noir.....33
Bécasseau minute.....56	Faucon crécerelle.....36	Mouette mélanocéphale.....68
Bécasseau sanderling.....53	Faucon hobereau.....37	Mouette pygmée.....69
Bécasseau variable.....54	Faucon pèlerin.....39	Mouette riieuse.....67
Bécasseau violet.....56	Fauvette grisette.....98	Mouette tridactyle.....69
Bergeronnette grise.....91	Fou de Bassan.....8	Oie cendrée.....20
Bergeronnette printanière.....90	Foulque macroule.....40	Petit duc scops.....84
Bernache cravant.....22	Gallinule poule d'eau.....40	Petit gravelot.....49
Bernache du Canada.....21	Goéland argenté.....70	Pigeon ramier.....81
Bruant des roseaux.....101	Goéland brun.....73	Pingouin torda.....80
Busard des roseaux.....35	Goéland cendré.....75	Pipit farlouse.....94
busard Saint-Martin.....35	Goéland leucophée.....72	Pipit rousseline.....94
Buse variable.....34	Goéland marin.....74	Plongeon imbrin.....4
Canard colvert.....26	Gorgebleue à miroir.....92	Pluvier argenté.....51
Canard pilet.....27	Grand cormoran.....9	Pluvier doré.....51
Canard siffleur.....25	Grand gravelot.....48	Sarcelle d'hiver.....29
Canard souchet.....28	Gravelot à collier interrompu.....50	Spatule blanche.....15
Chardonneret élégant.....99	Grèbe à cou noir.....6	Sterne caugek.....78
Chevalier aboyeur.....64	Grèbe castagneux.....5	Sterne naine.....79
Chevalier arlequin.....64	grèbe esclavon.....6	Sterne pierregarin.....76
Chevalier culblanc.....65	Grèbe huppé.....7	Tadome de Belon.....24
Chevalier gambette.....63	Guifette noire.....79	Tarier pâte.....95
Chevalier guignette.....62	Guillemot de Troil.....80	Tournepierre à collier.....66
Chevêche d'Athéna.....85	Harle huppé.....31	Tourterelle des bois.....82
Cisticole des joncs.....97	Héron cendré.....13	Traquet motteux.....96
Combattant varié.....65	Hibou des marais.....83	Vanneau huppé.....52
Courlis cendré.....58	Héron garde-bœufs.....14	